

RAPPORT SUR LA LOI SUR LA LUTTE CONTRE
LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES
ENFANTS DANS LES CHAÎNES
D'APPROVISIONNEMENT



Alphonse Lepage Inc.

Rapport annuel 2023

Table des matières

Table des matières	i
1. STRUCTURE ET ACTIVITÉS.....	2
ACCROÎTRE NOTRE NIVEAU DE PRÉVENTION ET D'ENGAGEMENT.....	2
2. MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES	3
3. ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES	4
Méthodologie	4
Analyse de la chaîne d'approvisionnement	4
Sommaire d'analyse	5
Évaluation des fournisseurs essentiels en 2023-2024	5
Travailleurs étrangers temporaires	6
4. POLITIQUE ET GOUVERNANCE	6
Politique en matière d'esclavage moderne	6
Code de conduite des fournisseurs	6
5. PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE.....	7
6. REMÉDIATION	7
7. FORMATION.....	7
8. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ	8
9. APPROBATION ET ATTESTATION	8

1. STRUCTURE ET ACTIVITÉS

ACCROÎTRE NOTRE NIVEAU DE PRÉVENTION ET D'ENGAGEMENT.

Le présent rapport porte sur **Alphonse Lepage inc.** aussi connu sous le nom commercial de Lepage Millwork, une Société par actions selon la Loi sur les sociétés par actions du Québec, lors de la période de référence du 26 mars 2023 au 27 avril 2024.

Ce rapport présente les mesures prises et qui seront mises en place par notre entreprise pour atténuer les risques relatifs à l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail forcé des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement, conformément à la *Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*.

Alphonse Lepage inc. a retenu les services d'un tiers, **Groupe Conseil C-TPAT Inc (GCC)**, spécialisé en évaluation de risques de chaîne d'approvisionnement et de chaîne logistique qui, à l'aide d'un diagnostic, nous soutient dans les différentes analyses et améliorations de nos processus portant plus particulièrement sur le recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.

POUR EN SAVOIR PLUS

Ce rapport également disponible sur notre site web : www.lepagemillwork.com prochainement, dans une section qui reste à définir.

Alphonse Lepage en bref

Alphonse Lepage fonde son entreprise de meubles et de fenêtres à Rivière-du-Loup, Québec en 1947. Depuis plus de 75 ans, Lepage contribue à la croissance économique de sa région, étant un important créateur d'emplois locaux et recourant à des fournisseurs régionaux pour ses produits. Située à Rivière-du-Loup, au Québec, avec plus de 300 000 pieds carrés d'espace de production, notre entreprise est fière de faire partie d'une communauté en plein essor, reconnue à plusieurs reprises comme l'une des villes les plus entrepreneuriales du Canada.

Nos méticuleux artisans possèdent des décennies d'expertise dans la création de portes et de fenêtres de haute qualité et fabriquées à la main. Conçues avec des technologies novatrices, nos portes et fenêtres offrent un fonctionnement sans effort, des options énergétiques respectueuses de l'environnement et une impressionnante gamme de finitions personnalisées.

Chez Lepage, notre engagement à être une entreprise respectueuse de l'environnement et à diminuer notre empreinte écologique est primordial. Nous nous approvisionnons principalement auprès de fournisseurs locaux et régionaux. Nous programmons les livraisons des produits afin de maximiser l'espace disponible dans chaque camion, réduisant ainsi considérablement la pollution de l'air due au transport non optimisé et répétitif. Nous utilisons également 100 % de tous les déchets de bois pour produire de la

chaleur et de la vapeur pour nos installations de production, ce qui réduit la dépendance aux combustibles fossiles et notre empreinte carbone.

En 2022, une nouvelle page d'histoire se tourne alors que Lepage Millwork célèbre son 75e anniversaire de fondation qui compte désormais **475** employés à son usine et siège social situé au **141 Chemin des Raymond, Rivière-du-Loup, QC G5R 4L9**.

2. MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES

Alphonse Lepage est certifié au programme volontaire de partenariat public-privé, Customs Trade Partnership Against Terrorism (C-TPAT dirigé par l'agence des douanes et de la protection des frontières des États-Unis, axé sur l'amélioration de la sécurité des frontières, des chaînes d'approvisionnement et logistique. Les entités certifiées C-TPAT collaborent donc avec la douane américaine afin de protéger, mettre un ensemble de mesures préventives pour réduire les risques de toute forme de trafic illégal tout au long de la chaîne d'approvisionnement et logistique transfrontalière.

Parmi les critères à respecter, on y trouve également des obligations d'effectuer des vérifications sur nos partenaires commerciaux jugés, pour réduire le risque de recours à l'esclavage moderne dans nos activités et chaînes d'approvisionnement.

Alphonse Lepage a mis en place des mesures de gouvernance durant la période de référence pour prévenir et réduire les risques dans ses activités et chaînes d'approvisionnement, conformément aux exigences du programme C-TPAT.

À la suite d'un diagnostic réalisé par notre équipe avec l'assistance de **Groupe Conseil C-TPAT Inc (GCC)**, nous avons élaboré un plan d'action et identifié de nouvelles mesures d'atténuation pour améliorer nos pratiques en vue de prévenir et réduire le risque de recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement, telles que :

- Création d'un comité directeur ayant pour mission d'évaluer l'efficacité de la structure de gouvernance, des politiques et des procédures pour contrer les risques et déterminer les répercussions de travail forcé ou de travail des enfants.
- Réalisation d'évaluations fondées sur la diligence raisonnable à travers toute la chaîne notre d'approvisionnement pour identifier, traiter et atténuer de manière proactive les risques. Cela inclut un recensement annuel et une évaluation continue de nos fournisseurs de premier rang les plus importants.
- Élaboration de notre code de conduite des fournisseurs et amélioration de nos questionnaires envoyés aux fournisseurs jugés critiques dans le cadre de notre programme C-TPAT. Cela nous permettra de mieux identifier les points vulnérables dans nos activités et chaînes d'approvisionnement liées à l'esclavage moderne.

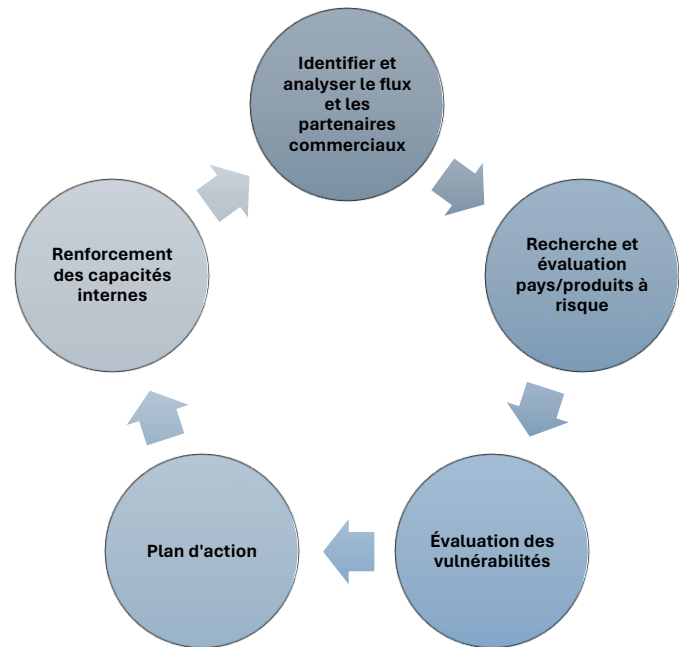
- Établissement d'une clause de conformité sur nos bons de commande visant à sensibiliser nos fournisseurs et à renforcer notre position stricte contre toute forme de travail forcé et/ou de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.
- Examen des politiques et procédures de recrutement internes pour garantir que notre entreprise recrute du personnel de manière volontaire.

3. ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES

Méthodologie

L'analyse de risque en 5 étapes de Groupe Conseil C-TPAT est basée sur la méthode éprouvée du programme C-TPAT et adaptée à l'évaluation des risques de recours au travail forcé et au travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement. Voici les 5 étapes de cette analyse;

- *Identifier et analyser le flux et les partenaires commerciaux des diverses chaînes d'approvisionnement.*
- *Effectuer une évaluation des pays et/ou produits à risque et mener des recherches selon des sources ouvertes.*
- *Effectuer une évaluation de la vulnérabilité.*
- *Documenter le plan d'action, l'analyse de risque et la procédure afin d'assurer la mise à jour annuel.*
- *Renforcement des capacités internes*



Analyse de la chaîne d'approvisionnement

Nous procédons à un diagnostic approfondi des achats internationaux directs, en commençant par analyser les entrées de douanes au Canada ainsi que l'authenticité des certificats d'origine. Cette analyse est complétée par une évaluation des achats, tant locaux qu'internationaux, effectués via des distributeurs impliqués dans nos chaînes d'approvisionnement. Sur cette base, nous élaborons des recommandations stratégiques et déployons des plans d'action ciblés pour éradiquer le travail forcé et le travail des enfants dans toutes nos opérations et chaînes d'approvisionnement. Notre objectif est de garantir une conformité

éthique et légale à travers toutes nos activités commerciales, renforçant ainsi notre engagement envers une responsabilité sociale d'entreprise rigoureuse.

Alphonse Lepage inc. se procure la majorité de ses marchandises et matières premières auprès de fournisseurs nord-américains totalisant 90% de son approvisionnement et moins de 10% en proviennent de régions de l'Amérique du Sud et de l'Afrique, lorsqu'il est l'importateur officiel.



Tableau représentatif de la distribution de l'emplacement de l'ensemble de nos fournisseurs lorsque Alphonse Lepage inc. est l'importateur officiel.

Sommaire d'analyse

Nous évaluons que les intrants directs de notre chaîne d'approvisionnement pour la fabrication de nos produits proviennent en grande majorité de l'Amérique du Nord comme étant à faible risque et qu'aucune forme d'esclavage moderne n'est identifiée dans cette portion de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous analyserons de manière plus approfondie une portion de notre chaîne d'approvisionnement de certains pays d'origine qui nécessite des améliorations afin de mieux cibler les risques de manière continue et rester vigilant dans notre processus de vérification.

Évaluation des fournisseurs essentiels en 2023-2024

Nous évaluons nos fournisseurs jugés critiques lors de nos analyses de risques avec notre certification C-TPAT axés sur la sécurité des chaînes d'approvisionnement et logistique. Notre questionnaire complet sur l'esclavage moderne devra être rempli par nos fournisseurs critiques qui nous permettront de mieux identifier les risques de notre chaîne d'approvisionnement à la suite de notre révision interne.

Travailleurs étrangers temporaires

Au Canada, **Alphonse Lepage inc.** embauche de la main-d'œuvre étrangère et réduit ses risques en ayant en place un processus d'embauche rigoureux. Nous utilisons une firme à l'étranger pour nous soutenir avec la recherche de candidat et le processus de présélection, mais nous procédons aux embauches à l'interne selon nos standards élevés et leur désir de s'établir à long terme au Canada. Les conditions de travail respectent les droits de la personne pour tous les employés, y compris les travailleurs étrangers temporaires.

4. POLITIQUE ET GOUVERNANCE

Nous avons une politique d'achat qui stipule que chaque membre de l'équipe participant aux processus d'approvisionnement doit agir avec intégrité en tout respect de nos valeurs et de notre mission, s'assurer de maintenir de bonnes relations avec les fournisseurs et de rejeter toute pratique incorrecte ou comportement jugés non éthiques. Nous allons bonifier cette politique en intégrant la protection des droits de la personne visant à prévenir le recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

Nous allons établir une structure de gouvernance spécifiquement conçue pour renforcer l'application de nos politiques contre le travail forcé et le travail des enfants. Notre comité directeur assurera une gestion rigoureuse de son programme sur l'esclavage moderne et coordonner l'intégration de ces principes à l'ensemble des activités de **Alphonse Lepage**.

Politique en matière d'esclavage moderne

Alphonse Lepage est résolument engagé à préserver la dignité humaine et attachons une grande importance à promouvoir l'égalité et la protection des droits de la personne dans toutes ses activités, chaînes d'approvisionnement et relation commerciale. C'est pourquoi nous nous engageons de fournir un environnement de travail sûr et inclusif. Cet engagement se manifestera dans notre Politique sur l'esclavage moderne, qui s'inspire des meilleures pratiques et normes internationales.

Code de conduite des fournisseurs

Alphonse Lepage adopte une politique de tolérance zéro envers l'esclavage moderne dans sa chaîne d'approvisionnement. Nous travaillons à mettre en place un processus clair et opérationnel pour identifier les fournisseurs à risque, leur envoyer un questionnaire d'évaluation sur l'esclavage moderne, et assurer leur conformité afin qu'ils respectent toutes les lois et réglementations en vigueur dans les régions où ils opèrent et interdisent strictement toute forme d'esclavage moderne.

Ce code devra être signé, et une clause sera ajoutée à chacun de nos bons de commande imposant les mêmes engagements de leur part.

Nos employés en contact avec les fournisseurs sont tenus de signaler tout comportement potentiellement illégal ou contraire à l'éthique qui pourrait attirer leur attention, y compris la présence d'esclavage moderne dans la chaîne d'approvisionnement.

5. PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Alphonse Lepage s'appuie sur son leadership et sa gouvernance bien établis, des standards de conformité stricts, de son code de conduite en développement destiné aux fournisseurs pour garantir la protection des droits de ses clients, employés, et des travailleurs de sa chaîne d'approvisionnement. Cet engagement envers les droits de la personne découle d'une conviction profonde en l'importance de l'intégrité et de l'éthique, visant à créer un environnement de travail sûr et inclusif pour tous les intervenants.

Alphonse Lepage est fermement déterminé à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants de ses chaînes d'approvisionnement en effectuant des évaluations rigoureuses basées sur la diligence raisonnable pour identifier, traiter, et atténuer les risques liés à l'esclavage moderne et aux violations des droits de la personne. Notre approche comprendra des audits réguliers, des formations continues, et des mécanismes de signalement robustes pour garantir une surveillance constante et une amélioration continue de nos pratiques éthiques.

6. REMÉDIATION

Jusqu'à présent, nous n'avons identifié aucun travail forcé ou travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement qui, par le fait même, nous a permis de déterminer aucune perte de revenus chez les familles vulnérables. Nous demeurons vigilants et analyserons plus en détail certaines portions plus à risque de notre chaîne d'approvisionnement directe à l'international.

7. FORMATION

Actuellement, la formation sur le travail forcé et le travail des enfants est partiellement couverte dans le cadre des formations de conformité au programme C-TPAT des douanes américaines. À partir de 2024, des formations seront proposées pour familiariser nos employés avec nos politiques et nos pratiques afin de lutter contre l'esclavage moderne.

L'objectif est de préparer nos employés à assumer notre responsabilité collective de respecter et protéger les droits de la personne, contribuant ainsi à l'effort global d'éradication de toute forme d'esclavage moderne.

8. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ

Pour l'année 2023, **Alphonse Lepage** a mis en œuvre des mesures d'atténuation en réponse aux exigences du programme C-TPAT des douanes américaines en se concentrant sur les fournisseurs directs de sa chaîne d'approvisionnement.

Afin de pour minimiser et prévenir les risques de travail forcé et de travail des enfants de manière plus étendue à l'ensemble de nos activités et nos chaînes d'approvisionnement, notre processus d'amélioration continue sera mis en place à l'intérieur de notre programme dédié à la lutte contre l'esclavage moderne.

Ce processus nous permettra d'évaluer l'efficacité de nos initiatives, telles que la supervision par notre comité directeur, la réalisation d'audits internes et externes périodiques, la révision annuelle de notre analyse de risques, et le suivi des indicateurs de performance pour les mesures correctives identifiées. De plus, l'intégration des concepts d'esclavage moderne dans notre processus de sélection et d'évaluation des fournisseurs nous fournira également des indicateurs pouvant être évalués et améliorés.

9. APPROBATION ET ATTESTATION

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir de lier **Alphonse Lepage inc.**



François-Xavier Bonneville

Directeur général

Le 27 mai 2024